

Assemblée générale ordinaire des eHnv

Jeudi 30 mai 2024 à 19h00

Salle du Casino - Orbe

Présidence :

Jean-Blaise Wasserfallen, président du Comité directeur.

Membres du Comité directeur présents :

Olivier Bloch, Philippe Dépraz, Cédric Stucker, Florian Alberti, Daniel Develey, Dr Romain Mottaz, Yves Kühne

Membres du Comité directeur excusés :

Mary-Claude Chevalier, Charles Lehmann, Jean-Daniel Carrard, Catherine Zeiter, Jean-Michel Pasche, Pierre Dessemontet

Membres du Conseil de direction, présents :

Rafic Cherif, Christian Conrad, Véronique Devenoge, Marc Allemann, Elisabeth Lacroix, Laurent Dutoit, Samuel Gunthardt

Membres du Conseil de direction, excusés :

Dr Julien Ombelli

Fiduciaire Ernst & Young présente en salle:

Karine Badertscher Chamoso

Secrétaire ad hoc :

Joëlle Garcias Mtir.

M. Wasserfallen, président, ouvre la 21^{ème} assemblée générale des eHnv. Il précise qu'elle a été convoquée conformément à l'article 12 des statuts, par convocation personnelle adressée à chaque membre.

Le président salue et remercie tous les invités qui font l'honneur de suivre les débats. Il remercie également la commune d'Orbe qui accueille cette assemblée et qui offre la salle du Casino pour les débats. Il passe la parole à M. Tschannen qui remplace la syndique d'Orbe, Mme Chevalier.

M. Tschannen fait un discours de bienvenue. Il adresse une cordiale bienvenue, il excuse la syndique Mme Chevalier qui est en vacances. Il remercie de l'attention accordée.

M. Wasserfallen souligne qu'il s'agit de son premier exercice en qualité de président de conduire cette assemblée générale.

M. Wasserfallen rappelle qu'avec le courrier étaient joints :

- L'ordre du jour
- Le PV de l'assemblée générale ordinaire 31.05.2023
- Le rapport de gestion 2023 et le rapport financier 2023
- Procuration pour les personnes qui ne pouvaient pas assister à l'AG

L'ordre du jour proposé est le suivant :

1. Adoption du PV de la séance ordinaire du 31.05.2023.
2. Présentation du Rapport de gestion :

- a. Rapport du président du Comité directeur
 - b. Rapport du doyen du Collège des médecins
 - c. Rapport de la Direction générale sur l'activité 2023
 - d. Compte 2023
3. Rapport de l'organe de révision
 4. Approbation des comptes de l'exercice 2023 et des rapports annuels
 5. Décharge aux membres du Comité directeur
 6. Désignation de l'organe de révision pour l'exercice 2024.
 7. Etat d'avancement du projet eHnv du futur
 8. Divers et propositions individuelles

Pas de remarque sur l'ordre du jour, il est adopté et sera suivi tel que proposé.

Le président constate que la feuille de présences fait état de **67** membres présents sur **109**. Le quorum est donc atteint et l'assemblée peut valablement délibérer. Un certain nombre de membres se sont excusés.

Pour permettre à l'assemblée de délibérer dans la sérénité, le président propose de nommer une secrétaire et deux scrutateurs.

Pour assurer la prise du procès-verbal, il propose à l'assemblée de désigner Madame Joëlle Garcias Mtir comme secrétaire. Il n'y a pas d'opposition, et l'assemblée accepte à l'unanimité cette proposition. Le président remercie d'ores et déjà Mme Garcias Mtir pour son travail.

Pour les scrutateurs, il propose à l'assemblée les personnes suivantes :

1. Mme Mélanie Correvon, de la commune d'Onnens
2. Mme Laure Christin, de la commune de Cuarny

Il n'y a pas d'opposition, et l'assemblée accepte à l'unanimité cette proposition. M. Wasserfallen les invite d'ores et déjà à venir le rejoindre en fin d'assemblée pour signer la liste des présences.

1. Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 31.05.2023

Aucune remarque n'ayant été formulée, le président confirme que le procès-verbal de l'assemblée générale du 31 mai 2023 est adopté à l'**unanimité** avec remerciements à son auteure.

2. Présentation du Rapport de gestion

▪ 2. a Rapport du Président du Comité directeur

Le président présente le rapport de sa première année de président. L'année a été calme, et cela a permis de lancer le programme des eHnv du futur avec ses trois piliers : le projet architectural, la gouvernance et la politique médicale du futur. Deux concours d'architecture ont abouti pour deux objets à construire (parking et maison de l'enfance à Yverdon et CTR à Orbe). 2^{ème} pilier : la mise en pratique d'une nouvelle gouvernance aux eHnv : la nouvelle gouvernance des eHnv mise en test en 2022 ayant été confirmée, le poste du directeur général a été mis au concours, et M. Allemann a été choisi comme directeur général. Tout le monde en est très content. S'en est suivie la mise en route de la politique médicale pour la gestion hospitalière de l'institution : des tableaux de bord d'indicateurs ont été mis en place, qui fournissent des chiffres pour gouverner l'hôpital. Il remercie tout le monde pour la confiance qui lui a été accordée, et les membres du Comité directeur pour leur implication, ceux du Conseil de direction pour leur excellent travail, et les collaborateurs des eHnv pour la qualité et la sécurité des soins prodigués aux patients.

▪ 2. b Rapport du doyen du Collège des médecins

Le Dr Zuber, doyen du collège des médecins, fait part de son rapport. Il abordera quatre points, en commençant par le symposium des hôpitaux de la FHV, qui s'est tenu en septembre 2023. Il évoque les différentes collaborations qui se sont mises en route ou qui étaient déjà existantes, comme les coronographies à l'EHC pour le NSTEMI : les patients des eHnv sont transférés pour le geste médical et retournent aux eHnv si nécessaire. Certaines sont encore en projet, comme celle de Stroke unit à Yverdon, qui regroupera tous les patients du Nord vaudois, y compris ceux de la région de Payerne et de Ste-Croix.

Le Dr Zuber apporte également des informations sur le GPPH (groupes de prestations pour la planification hospitalière). Il évoque la baisse d'activité subie transitoirement au printemps 2023, qui a nécessité la mise en place d'un plan pour adapter les ressources, qui a bien fonctionné.

Plusieurs médecins ont quitté les eHnv courant 2023 : le Dr Halabi et la Dre Tullen sont partis en retraite, et la Dre Pagin qui a changé de fonction au sein des eHnv.

D'autres médecins aux arrivés aux eHnv en 2023 : la Dre Orcurto (oncologie), les Drs Saucy et Probst (chirurgie vasculaire), la Dre Riat (CTR), la Dre Rosset-Zufferey (néphrologie) et le Dr Gkagkalis (orthopédie).

Les eHnv ont adhéré en 2023 à la démarche Smarter Medicine, concept existant pour chaque discipline médicale, qui permet de limiter les traitements médicaux inutiles et inappropriés, comme les prises de sang répétées ou l'administration de certains antibiotiques.

Dr Zuber remercie l'assemblée pour l'attention.

▪ 2. c Rapport de la Direction générale de l'activité 2023

M. Allemann, à l'aide de sa présentation, fait part des faits marquants de 2023. Il communique quelques chiffres :

- Quelques chiffres clés pour 2023 : 900 naissances, 150'910 consultations ambulatoires, 12'940 séjours d'hospitalisation, 405 lits, 205 millions de produit d'exploitation, 1640 collaborateurs, dont 1275 à plein temps, répartis sur cinq sites (Yverdon, Chamblon, Orbe, St-Loup et Cossonay).
- Opérations : 7'838, dont 4'321 en ambulatoire.
- Activité de soins aigus : 11'577 cas, soit 76% à Yverdon, 19% à St-Loup, 2% à Orbe et 3% à Chamblon.
- Réadaptation : 22'922 journées, soit 73% à Chamblon et 27% à Orbe.
- Hébergement : 6'050 journées, soit 21% à Chamblon, 43% à St-Loup et 36% à Orbe
- **Evolution du nombre de cas par site et filières** :
 - Soins aigus : Une reprise qui nous fait arriver presque aux chiffres de 2019. La tendance est à la hausse sur tous les sites en 2023.
 - Réadaptation : une légère diminution d'activité en 2023 sur le site de Chamblon, alors qu'Orbe présente un retour d'activité et une stabilisation.
- DMS - durée moyenne de séjour : elle reste stable en 2023 par rapport à 2022. En réadaptation, il est constaté une durée moyenne de 21 jours, légèrement en augmentation, en lien avec le changement de financement des lits B.
- Nombre de collaborateurs : stable par rapport à 2022. 48 nationalités sont représentées, dont deux tiers de collaborateurs suisses et 21% de collaborateurs français.

M. Allemann fait part des réalisations et activités réalisées en 2023, dont de nouvelles prestations médico-soignantes, comme la première colectomie réalisée en ambulatoire. Pour la stratégie hospitalière, une réponse à un appel d'offre pour le GPPH a été faite, et l'unité APL mise en place.

Pour la performance des équipes et la sécurité des patients: investissement dans la formation du personnel, inclusion des patients partenaires. Le travail de Laura Bochud et de son équipe est salué.

▪ 2. d Comptes 2023

Le président donne la parole à M. Cherif, directeur financier, pour la lecture de son rapport pour l'exercice 2023. M. Cherif relève le total du bilan de CHF 129'422'838.--. Actifs immobilisés : en baisse de CHF 800'000.--. Pour les amortissements et amortissements accélérés, la durée de vie des investissements a été réduite. Pour les capitaux étrangers, capitaux étrangers à long terme, la décision a été prise de réduire toutes les dettes, dans le but de financer la nouvelle construction. Capitaux propres : CHF 26 mio, en baisse de CHF 3 mio, en lien avec la perte de l'exercice.

Compte de résultat : CA de CHF 205'796'968.-- mio réalisé avec aucune augmentation de tarif et deux creux d'activité subis, dont un non prévu : perte de recettes de CHF 2,2 mio, soit 1,1 % du CA. Les charges d'exploitation se montent à CHF 210 mio en 2023, malgré l'inflation et coût de la vie : les eHnv ont réussi à s'adapter. Toutes les actions mises en place ont permis d'économiser sur les charges. Le résultat d'exploitation avant investissement est de CHF 4,7 mio. Les produits d'investissement s'élèvent à CHF 13 mio. Le résultat d'investissement se monte à CHF 190'036.--. Le résultat global de l'exercice 2023 est une perte de CHF 3'977'739.--, moins importante que celle qui avait été budgétée. Il est souligné que les eHnv ont réussi à s'adapter agilement à la situation.

3. Rapport de l'organe de révision

Le président donne la parole à Madame Karine Badertscher Chamoso de la Fiduciaire Ernst & Young et confirme que la lecture du rapport complet n'est pas demandée.

Mme Badertscher Chamoso rapporte les conclusions. Au nom de la fiduciaire E&Y, Mme Badertscher Chamoso affirme que les comptes annuels arrêtés au 31.12.2023 donnent une image fidèle du résultat. L'audit final a été établi et les comptes sont conformes aux normes RCC. Elle propose de les accepter tels que présentés.

M. Wasserfallen tient à remercier Mme Badertscher Chamoso pour son travail et sa collaboration durant cette année au sein des eHnv.

4. Approbation des comptes de l'exercice 2023 et des rapports annuels

Le président ouvre la discussion sur l'ensemble de ces rapports et des comptes. Aucune remarque n'ayant été formulée, le président confirme que ces rapports et les comptes sont mis en votation. **Ils sont acceptés à l'unanimité, sans aucune abstention ni opposition. Les comptes sont également adoptés à l'unanimité sans abstention ni opposition.**

Le représentant de la Commune de Mauborget est étonné par l'image du célèbre film d'Ennio Morricone, utilisée par le doyen lors de son rapport. M. Wasserfallen dit que s'il a bien compris, certaines décisions du GPPH suscitent des interrogations chez les soignants. Le regroupement de certaines prestations dans un seul site plutôt que sur deux est tout de même apprécié, parce qu'il a un impact sur le résultat de ces prestations, et sur l'ensemble de la chaîne de soins. Il y a toujours une période de négociations entre les parties, mais des décisions doivent être prises par les autorités politiques à la fin. Elles peuvent susciter certaines réactions chez les parties qui doivent s'y plier. M. Wasserfallen reste à disposition pour des donner plus de détails en bilatéral, si nécessaire.

5. Décharge aux membres du Comité directeur

Aucune remarque n'ayant été formulée, le président confirme que la décharge au Comité directeur est donnée à l'unanimité, sans aucune abstention ni opposition.

6. Désignation de l'organe de révision

Le président rappelle que, lors de l'Assemblée générale des eHnv du 31 mai 2022, il avait été donné mandat à la fiduciaire Ernst & Young de Lausanne pour l'année 2023. Le président propose de renouveler ce mandat pour l'exercice 2024.

Aucune remarque n'ayant été formulée, le président confirme qu'il est donné mandat à la fiduciaire Ernst & Young de Lausanne, à l'unanimité, sans aucune abstention ni opposition, pour la révision des comptes 2024 des eHnv.

7. Etat d'avancement du projet eHnv du futur

Le président donne la parole à M. Allemann, qui revient sur l'actualité et les difficultés rencontrées par le projet. Il rappelle les trois projets architecturaux majeurs (Yverdon, parking et CTR). Les concours d'architecture ont eu lieu et les résultats rendus. Avec ces projets, les eHnv quittent le site de St-Loup, qui est en train de mener son propre développement pour ces prochaines années. Le site de Chamblon est en vente. Le programme des eHnv du futur pour CHF 400 mio va déterminer le développement de l'institution ces prochaines années. Les avancées 2023-2024 portent sur cinq axes, traités par 40 groupes de travail: les derniers éléments financiers reçus ont donné un coup de frein à l'ensemble des projets, mais le statut quo n'est pas possible. Les eHnv ont voulu être transparents et ont beaucoup communiqué sur les difficultés rencontrées. M. Allemann évoque les coûts des matériaux et les nouvelles normes sismiques: l'hôpital doit rester debout en cas de tremblement de terre. L'addition de ces différents points a fait exploser les chiffres de coûts, qui dépassent les capacités de financement des eHnv. Le Comité directeur a fait le choix de geler les projets jusqu'à mi-juillet. Différents scénarios sont actuellement à l'étude. L'activité ne peut pas continuer encore 20 ans avec le bâtiment d'Yverdon actuel. En qualité de gestionnaire de l'hôpital, M. Allemann ne peut pas passer à côté du fait que les pénuries de personnel soignant et de médecins, qui existent globalement, et qui sont aggravées dans une institution multisite, obligent à envisager de regrouper tout le programme sur un seul site. Aujourd'hui, la recherche d'un nouveau terrain pour une nouvelle construction pour 30 à 40 ans est sur la table, et les discussions ouvertes avec l'Etat.

Commune de Montcherand : les hôpitaux sont toujours engorgés : ne faudrait-il pas plutôt développer des sites spécialisés ? M. Allemann dit que l'engorgement n'est pas lié à la taille de l'hôpital mais à la trajectoire du patient. Les lits en aval de la sortie de l'hôpital manquent. Le site unique semble être une bonne idée. M. Wasserfallen souligne qu'il faut 350 lits pour qu'un hôpital soit efficient ; en-dessous, il est trop cher, et en-dessus, il faut doubler le plateau technique. Tout dépend donc de la taille de la population desservie.

Un commentaire est fait sur l'état du terrain : déplacer l'hôpital n'aurait pas été une mauvaise idée. M. Wasserfallen rappelle que si la technique permet de maintenir les patients en vie plus longtemps, à la fin, nous devons avoir accès à des lits de long séjour, et ces lits n'ont pas besoin de plateau technique.

Commune des Clées : demande si un terrain à YParc est pensé ? Ce site est accessible avec l'autoroute et les transports publics. M. Wasserfallen répond qu'il n'y a pas actuellement pas de terrain disponible pour cette mission. Hier, les conseillères d'Etat ont été rencontrées pour discuter de cette problématique et cela ne semble pas tout simple. A ce stade, tout est ouvert, mais il faut être proche des transports publics et de l'autoroute. La représentante de la Commune des Clées demande s'il est possible d'avoir un retour par rapport aux mesures stratégiques prises pour assainir les finances? M. Cherif rappelle que le retour

financier se fait sur trois ans, et que le résultat de la première année est meilleur que prévu. Cette année, on enregistre CHF 4 mio de perte au lieu de CHF 4.6 mio. Le retour à l'équilibre se poursuit. La première ressource est le personnel, mais comme il n'est pas souhaité le diminuer, il n'est pas évident de rester à l'équilibre de nos jours, mais les tarifs ont augmenté légèrement en 2024. Affaire à suivre.

8. Divers et propositions individuelles

M. Wasserfallen ouvre les divers.

Il n'y a pas de divers.

La séance est levée à 20h50


Le Président :
J.-B. Wasserfallen


La secrétaire ad hoc :
J. Garcias Mtir

Orbe, le 30 mai 2024